

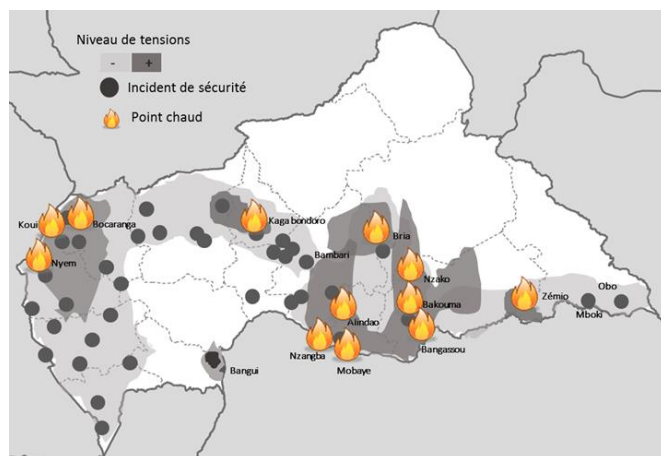


Les ONGI signataires, membres du CCO, se mobilisent pour faire part de leur **grave inquiétude face à la rapide dégradation de la situation sécuritaire que connaît la République Centrafricaine (RCA)**, avec de forts impacts sur la population civile, une recrudescence des besoins vitaux et **la réduction de l'espace humanitaire et de l'accès des populations aux services de base et à la réponse d'urgence.**

## CONTEXTE

Depuis plusieurs mois, après une relative accalmie durant la période électorale, début 2016, la situation sécuritaire n'a cessé de se dégrader, ce qui se caractérise par :

- une extension progressive des violences à des territoires jusqu'ici relativement préservés (Basse Kotto, Mbomou, Haut-Mbomou) : durant les 12 derniers mois, pas moins de 8 des 16 préfectures du pays ont été affectées par des cycles de violences ; près de 70% du territoire est maintenant aux mains des groupes armés, hors de tout contrôle de l'Etat ;
- des affrontements récurrents entre groupes armés, une fragmentation de ces groupes et une recombinaison des alliances sur base d'intérêts fluctuants ;
- des violences intercommunautaires entretenues par une sous-traitance à des groupes dits d'auto-défense et par des messages xénophobes ou appels aux massacres ;
- des exactions multiples à l'encontre des civils, des pertes humaines parmi la population civile – première victime des violences (au moins une victime dans 17% des 2381 incidents de sécurité répertoriés en 2017 par les humanitaires) – et des déplacements massifs ;
- un accès des populations affectées tant aux secours vitaux qu'aux services de base réduit du fait des nombreux incidents et attaques auxquels font face les acteurs humanitaires (181 depuis le début de l'année). La RCA est pour la 3<sup>e</sup> année consécutive le pays le plus dangereux du monde pour les personnels humanitaires – en termes de nombre d'incidents subis – ;
- des clashes de plus en plus violents et meurtriers avec les forces internationales : la Mission intégrée des Nations Unies pour la stabilisation de la RCA (MINUSCA) a ainsi perdu 11 soldats depuis le début de l'année (en opérations).



Carte des tensions, incidents et clashes en RCA, Juin – Juillet 2017 Source : OCHA

## CONSEQUENCES HUMAINAIRES

- Près de la moitié de la population dépend de l'aide humanitaire pour survivre (2,2 millions de centrafricains. Source : Equipe Humanitaire Pays).
- Plus de 215'000 personnes ont été obligées de fuir leur domicile durant le premier semestre de 2017 pour trouver refuge dans des conditions plus que précaires (en pleine saison des pluies) ;
- Plus de 20% de la population a dû fuir son domicile : Plus de 600 000 personnes sont actuellement déplacées à l'intérieur du pays et 438 724 personnes réfugiées dans les pays frontaliers (Juillet 2017. Source OCHA/UNHCR)
- 48% de la population souffre de la faim et se contente d'un seul repas par jour (PAM).
- Seulement 35% de la population a accès à l'eau potable et 27% à des services d'assainissement (OCHA).
- 2 centrafricains sur 3 n'ont pas accès aux soins de santé primaire : il n'y a qu'un médecin disponible pour 22 '000 personnes ; 1 structure de santé sur 4 a été détruite.

## RECOMMANDATIONS

### Au gouvernement de la République Centrafricaine :

- Mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour assurer sa responsabilité première de sécurité et de protection des populations civiles sur son territoire ;
- Hâter les processus politiques et la mise en œuvre du plan de relèvement et de consolidation de la paix (RCPCA) notamment en termes de réforme du secteur de la sécurité, de la justice, de lutte contre l'impunité et de désarmement ;

- Elaborer et mettre en œuvre une stratégie de réconciliation nationale incluant toutes les parties en conflit, et s'adressant en priorité à toutes les communautés ;
- Dénoncer tous discours et actes contribuant à attiser les tensions et à appeler à l'usage de la violence à l'encontre des civils ;
- Prendre toutes mesures nécessaires contre ceux, notamment parmi les représentants de l'Etat, coupables d'attiser la xénophobie et la violence ;
- Lancer les enquêtes et poursuites contre tous ceux coupables d'exactions, de violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire ;

#### **A la communauté internationale et au secrétariat général des Nations Unies:**

- Renforcer son appui au gouvernement de la RCA dans les domaines politiques, sécuritaires – particulièrement en vue de son autonomisation et l'augmentation de ses capacités notamment en termes de protection des populations civiles –, humanitaires et du relèvement. La crise centrafricaine doit générer une réponse multiforme adaptée, flexible, pour répondre aux besoins des populations vulnérables et à la situation d'urgence actuelle tout en s'attaquant aux causes profondes et structurelles de la crise.
- Accélérer la mise à disposition des moyens – humains, matériels et financiers – pour assurer l'opérationnalisation rapide du RCPCA et du plan de réponse humanitaire à hauteur des besoins croissants ;
- S'assurer de la mise en œuvre des résolutions / recommandations du Conseil de Sécurité notamment par / pour un renforcement du mandat et des moyens mis à disposition de MINUSCA – notamment humains, par des personnels civils et de sécurité en nombre et qualité adaptés au contexte – ;
- Rendre l'intégralité des parties prenantes du conflit redevables de leur engagements et des actions de leurs membres au regard des efforts consentis et fonds investis par la communauté internationale en RCA (y compris les autorités nationales, l'intégralité des groupes armés et les différentes composantes de la MINUSCA) ;
- Renforcer la flexibilité des règles d'engagement et de déploiement des contingents dans le cadre de la MINUSCA en vue de développer une réponse robuste partout où nécessaire, de répondre efficacement aux besoins de protection des populations civiles et d'améliorer l'accès humanitaire ;

#### **A la Mission Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation de la Centrafrique (MINUSCA) :**

- Prioriser en toute circonstance la protection des civils ;



- Appuyer les populations centrafricaines et leurs représentants dans la mise en œuvre des processus politiques de résolution du conflit et de construction d'une paix durable ;
- Adopter un cadre de redevabilité transparent en son sein en vue d'améliorer la qualité de la réponse des Nations Unies à la crise centrafricaine ;
- Remplacer les contingents ne respectant pas leurs engagements (en termes de règles d'engagement, déploiement, qualité, discipline...) et lutter contre l'impunité ;
- Etablir clairement la distinction entre les composantes politiques, militaires et humanitaires de la Mission à travers un mécanisme démontrant l'autonomie de la conduite des opérations humanitaires en son sein ; Signer les lignes directrices sur les interactions civilo-militaires et garantir l'indépendance d'action des humanitaires ;
- Renforcer la connaissance des contingents et des personnels du mandat premier de protection des populations civiles et de facilitation de la délivrance de l'aide humanitaire, tel que spécifié dans la résolution 2301 du Conseil de Sécurité des Nations Unies.

#### **Aux groupes armés et belligérants :**

- Appliquer et faire appliquer les accords de cessation des hostilités en vue de préserver les vies humaines menacées par les violences ;
- Renforcer l'application des droits de l'homme et du Droit international Humanitaire en leur sein ;
- Garantir la protection des populations civiles quelles que soient ses origines ou ses croyances ;
- Garantir un accès inconditionnel des acteurs humanitaires aux populations vulnérables et de ces populations aux services de base disponibles et le respect des principes humanitaires ;

#### **A la population centrafricaine :**

- Appuyer toutes les initiatives de résolution pacifique des conflits, apaisant les tensions intercommunautaires et/ou interconfessionnelles ; encourager et participer activement à tous projets, construisant la compréhension mutuelle et une concorde nationale ;
- Rejeter toute forme de xénophobie et d'intolérance, toute forme de violence.

ONG SIGNATAIRES :

